

Cette entente avait été amorcée par le ministre du Commerce international, M. Roy MacLaren, au cours de sa mission commerciale en Chine en mars dernier.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874